

SÉANCE extraordinaire

Le 14 mai 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 14 mai 2018, à 18 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

180514.174 DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

- CONSIDÉRANT la position stratégique qu'occupe la ville de Chandler au sein de la région Gaspésie-iles-de-la-madeleine;
- CONSIDÉRANT la précarité des relations entre les membres du conseil municipal et les cadres de la municipalité;
- CONSIDÉRANT la précarité des relations entre certains membres du conseil municipal et certains employés de la municipalité;
- CONSIDÉRANT le malaise ressenti par l'ensemble des salariés face à cette situation de précarité;
- CONSIDÉRANT que cette situation malheureuse a pour effet de ralentir les efforts de développement de la municipalité;
- CONSIDÉRANT que des employés jugent qu'ils vivent des situations pouvant ressembler à du harcèlement de la part de certains élus;
- CONSIDÉRANT que cette situation doit être dénoncée et corrigée le plus rapidement possible;
- CONSIDÉRANT que certains élus se sentent complètement désarmés en lien avec cette situation conflictuelle;

CONSIDÉRANT que le conseil est unanimement d'avis qu'une intervention externe est devenue nécessaire afin de résoudre la situation mentionnée ci-dessus afin de permettre à tous les employés de la Ville d'œuvrer dans un milieu de travail sain;

CONSIDÉRANT que des élus sont victimes d'incivilité, d'intimidation et de menaces de la part de certains élus;

CONSIDÉRANT que l'information donnée aux élus n'est pas uniforme et qu'il est difficile de prendre des décisions éclairées;

CONSIDÉRANT l'impact négatif que cette situation entraîne pour l'image de la ville;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu ce qui suit :

Qu'une demande officielle soit adressée, dans les meilleurs délais, au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et à la Commission municipale du Québec afin de convenir des mesures d'accompagnement rapprochées auprès des représentants de la Ville de Chandler et des élus pour les aider à se sortir de cette situation de conflit et de harcèlement.

180514.175 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 18 h 38.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier